

## Au CISSS de Laval, la maltraitance : c'est **NON!**

### Comportements à adopter pour améliorer une situation de maltraitance :

- Repérer les signes de fragilité reliés à la santé mentale;
- Accompagner la personne vers des services et organismes spécialisés;
- Évaluer la dangerosité, prévoir un plan de sécurité avec la personne et appliquer des mesures d'urgence au besoin;
- Aider à développer les facteurs de protection :
  - Propres à la personne: qualités, forces, confiance, motivation, capacité à espérer, etc.
  - Propres à l'environnement : réseau sain, loisirs, ressources, projets, plan de sécurité, etc.

### Pour en savoir plus, consultez :

[www.lavalensante.com/soins-et-services/liste-des-soins-et-services/maltraitance/](http://www.lavalensante.com/soins-et-services/liste-des-soins-et-services/maltraitance/)

### Ligne aide abus âgés (LAAA)

Numéro de téléphone : 1 888 489-2287

Site internet : [www.aideabusaines.ca](http://www.aideabusaines.ca)

## FICHE NO 8 : SANTÉ MENTALE ET MALTRAITANCE

### Mise en situation:

Marie est dans la vingtaine et habite chez ses parents. Elle a fait une psychose il y a 2 ans. Elle allait toutefois beaucoup mieux et avait repris les études et son travail à temps partiel. Depuis 2 mois, elle est toujours dans sa chambre devant son ordinateur. Elle ne mange pas et ne dort pas beaucoup. Elle emprunte souvent de l'argent aux différents membres de sa famille. Ses parents sont préoccupés, mais Marie leur dit de ne pas s'inquiéter, car elle s'est fait un nouvel ami sur les réseaux sociaux et que celui-ci est médium et qu'il voit son futur et aussi qu'elle a des pouvoirs spéciaux. Elle doit lui envoyer de l'argent pour avoir accès à l'information reliée à ses pouvoirs spéciaux. Ses parents demandent l'aide de la travailleuse sociale de l'équipe santé mentale du CISSS. Que pouvons-nous faire?

La fragilité psychologique et les troubles mentaux augmentent la vulnérabilité et les facteurs de risque face à la maltraitance. Il faut aider à développer les facteurs de protection des usagers vulnérables à la maltraitance.

### Facteurs de protection :

#### Propres à la personne :

- **Estime de soi** : connaissance de soi, confiance, sens des responsabilités, débrouillardise, etc.
- **Capacité à demander de l'aide** : soutien affectif, coopération, entraide, filet de sécurité, etc.
- **Compréhension des émotions** : reconnaissance et expression des émotions et des sentiments, adoption de stratégies pour faire face au stress, etc.
- **Participation sociale** : sentiment d'appartenance, inclusion, soutien social, sentiment de compétence, capacité d'adaptation, résilience, etc.
- **Capacité d'apprentissage sur soi-même et sur sa société** : créativité, développement personnel, découverte d'activités de loisirs plaisantes, etc.
- **Maintien de bonnes habitudes de vie** : spiritualité, capacité de projection dans l'avenir, capacité de détachement, capacité de détente, encouragement de l'autonomie, établissement de relations positives, capacité de repos, capacité de reconnaissance, capacité de plénitude, etc.

#### Propres à l'environnement :

- **Réseau** : réseau approprié, présence d'un représentant légal au besoin, capacité du réseau à s'adapter aux besoins de la personne et à faire appel aux services de la communauté, etc.
- **Environnement** : milieu de vie adapté aux besoins de la personne, capacité du réseau à faire appel aux services de la communauté, etc.
- **Capacité financière** : mise en place de moyens permettant de sécuriser les avoirs.